Le Sénat a voté des budgets

INSTRUCTION PUBLIQUE, BEAUX-ARTS, ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, COMMERCE, LIQUIDATION DES STOCKS, COLONIES, AGRICULTURE ET TRAVAUX PUBLICS

Le Sénat a discuté hier matin le budget de l'Instruction publique.

POUR LES INSTITUTEURS

Au cours du débat, M. Léon Bérard a déclaré que les instituteurs intérimaires seront placés au fur et à mesure des postes disponibles et qu'à partir de 1923, les épreuves du cap pour les stagiaires seront simplifiées par la suppression de la partie écrite de l'examen.

En ce qui concerne les intérimaires de guerre dans les départements où ils ne sont pas encore placés, un poste pourra leur être donné, dès que sera voté un projet de loi autorisant 1.000 mises à la retraite.

En ce qui concerne l'avancement des instituteurs des deux premières classes, la durée du stage exigé est de 7 ans. De plus, depuis l'augmentation des traitements du personne enseignant, le Parlement a voulu réduire l'avancement à l'ancienneté au profit de l'avancement au choix.

Après ces déclarations, le Sénat est passé à la discussion des chapitres et a adopté le budget ordinaire de l'Instruction publique.

BEAUX-ARTS ET ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'après-midi, on termina le budget extraordinaire de l'Instruction publique et l'on passa à celui des Beaux-Arts, qui fut terminé.

On passa à l'Enseignement technique.

Sur le chapitre 37 encouragements à l'Enseignement professionnel et à l'apprentissage), Bouveri demanda le rétablissement du chiffre de 200.000 francs voté par la Chambre et ramené à 180.000 fr. par la Commission. Il obtint 10.000 francs.

Le budget de l'Enseignement technique fut voté. Celui de l'Ecole Centrale fut adopté sans discussion.

COMMERCE ET LIQUIDATION DES STOCKS

En discutant le budget du Commerce, la Chambre entendit le Ministre, M. Dior, exprimer l'espoir d'un proche arrangement franco-espagnol.

On adopta ensuite le budget de la liquidation des Stocks, dont les crédits furent accordés pour six mois, M. Paisant, sous-secrétaire d'Etat, ayant annoncé la prochaine disparition de ses services.

COLONIES ET AGRICULTURE

Le budget des Colonies fut rapidement adopté et on passa à celui de l'Agriculture, qui fut adopté avec quelques relèvements de crédits.

LA CHASSE SYNDICALISEE

M. Puy, secrétaire d'Etat, annonça qu'un projet de loi est à l'étude qui organisera la communalisation et la syndicalisation de la chasse.

TRAVAUX PUBLICS

On aborda le budget des Travaux publics.

Un amendement demandant une réduction de un million, ayant pour but la suppression des ingénieurs ordinaires des départements, sauf ceux qui sont au chef-lieu du département, fut repoussé.

Sur le chapitre 7 (personnel des Ponts-et-Chaussées, allocations), le rapporteur général de la Commission accepta un relèvement de 20.000 fr.

Le chapitre 7 fut adopté avec le chiffre de 170.000 fr.

La suite de la discussion du budget fut renvoyée à aujourd'hui jeudi, à 9 h. 30 du matin.

Cent mille francs de rentes pour les familles nombreuses

UNE NOUVELLE DONATION

Après les 90 prix annuels de 25.000 francs de la fondation Cognacq-Jay et quelques fondations plus modestes, l'Académie française reçoit de nouveau une grosse donation de 103.000 francs de rente, destinée à fonder dix prix de 10.000 francs chacun pour les familles nombreuses.

Ces nouveaux prix, que l'Académie est autorisée à accepter par un récent décret du président de la République, permettront d'attribuer des récompenses plus nombreuses dans les départements, comme ceux du Nord, de Bretagne et d'Alsace-Lorraine, où la natalité reste satisfaisante.

Ces prix porteront le nom de leur donatrice, Mme Spieers, née Fontaine.

Il faut ajouter que la donatrice a conservé l'usufruit de cette fortune. L'attribution des nouveaux prix est donc remise à une époque ultérieure.

Les allocations familiales

UNE CONFERENCE VA AVOIR LIEU AU MINISTERE DU TRAVAIL

Paris, 28 décembre. — M. Raoul Persil, député de Loir-et-Cher, qui s'est attaché, comme membre de la Commission d'assistance et de prévoyance sociale à la question des familles nombreuses, vient de recevoir la lettre suivante du ministre du Travail :

« Vous avez bien voulu appeler à plusieurs reprises mon attention sur les demandes formées par les organisations patronales du bâtiment, tout au moins pour les entrepreneurs ayant à exécuter des marchés pour le compte de l'Etat, des département et des communes, pour l'attribution d'allocations familiales à leur personnel.

» Je suis heureux de vous informer que, d'accord avec M. le ministre des Travaux publics, une conférence à laquelle seront représentées toutes les administrations publiques intéressées, aura lieu au ministère du travail, le 29 décembre prochain, en vue d'arrêter la modification à apporter aux décrets du 10 août 1899, pour atteindre le but que vous indiquez.

» Je ne manquerai pas de vous faire connaître les résultats de cette conférence, aussitôt qu'elle aura terminé ses travaux ».

Macabre trouvaille

UN ENFANT NOUVEAU-NE COUPE EN MORCEAUX

Paris, 28 décembre. — On a trouvé cet après-midi, dans le square des Arts et Métiers, le corps d'un enfant nouveau-né du sexe féminin, coupé en 20 morceaux et enveloppé dans un linge sans marque.

Le commissaire du quartier a ouvert une enquête.

Un crime d'apaches

L'AUTEUR PRINCIPAL A ETE CONDAMNE A MORT

Paris, 28 décembre. — La Cour d'Assises a condamné aujourd'hui à la peine de mort, le nommé Maurice Cassang, âgé de 27 ans, originaire de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) qui, le 6 septembre 1920, attira dans un guet-apens, faubourg Saint-Martin, le nommé Langevin, dit « Dédé » et le tua d'un coup de revolver à la tête.

Un de ses complices, Gaston Duvilliers, âgé de 26 ans, a été condamné à 15 ans de travaux forcés.

Un autre, Marce Jonas, âgé de 25 ans, a été acquitté.

Le temps d'aujourd'hui

Probabilités pour la journée du 29 décembre. — Vents d'ouest faibles ou modérés, doux et moins doux, ondées et éclaircies moitié nord France, beau moitié sud.

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

RETOUR DE MORTS GLORIEUX

Hier, sont arrivés en gare de Roubaix, dix-sept corps de soldats morts pour la Patrie, dont les familles ont sollicité l'exhumation des cimetières du front en vue de leur réhahumation dans le tarrain spécial du cimetière de notre ville.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Henri Thérin, adjoint au maire, représentant l'administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Les corps ont été transportés ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par les soins de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Demain, vendredi, à 1 heure 30, sous les aupices du Souvenir Français, seront célébrées les funérailles solennelles de treize d'entre eux : Demesmacker J.-B., brancardier, 156e R.I., rue des Trois-Ponts, 28; Marcou Achille, caporal, 243e R. I., boulevard Gambetta, 128; Vandenbulcke Henri, soldat, 243e R. I., rue de la Perche, cour Saint-Pierre, 6; François Ernest, soldat, 243e R. I., rue de l'Ommelet, cour Lauwers, 3; Deffontaine Arsène, soldat, 243e R. I., rue du Tilleul, 166; Ovaere Adolphe, caporal, 327e R. I., rue Sainte-Thérèse, 32; Scache Edmond, soldat, 327e R. I., rue de la Barbe-d'Or, cour Wagnon, 5; Brochard Georges, soldat, 165e R. I., rue de la Basse-Masure, cour Dubled, 4; Termeulen Victor, soldat, 161e R. I., rue d'Oran, 88; Boone Louis, soldat, 243e R. I., rue Gretry, 6; Potteau Georges, soldat, 219e R. A., rue Sainte-Elisabeth, 27; Delbart Alphonse, sergent, 16e B. C. P., rue de Leers, 161, cour Vandevelde, 3; Hanecotte Maurice, soldat, 120e A. L., rue des Fossés, 52.

Les familles sont priés de se trouver au dépositoire, à 1 h. 10, pour les formalités à remplir.

FETES DE QUARTIER

Le Comité de la fête de bienfaisance au profit des convalescents de l'hôpital de la Fraternité chargée de famille nombreuse qui aura lieu à Pâques prochain les 15, 16 et 17 avril 1922.

Invite tous les commerçants et habitants compris dans le secteur suivant et limité par les rues du Tilleul, Jouffroy, avenue Julien-Lagache, rue de Nancy, boulevard de Mulhouse et rue Pierre-de-Roubaix, à assister à la réunion générale qui aura lieu le 30 décembre à 19 heures du soir, salle des fêtes de la Betterave, 175, rue de Lannoy, au cours de laquelle des communications très importantes leur seront données ainsi que la composition et présentation au Comité qui seront alrs soumises à leur approbation.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Chez Ternynck Frères, Renard Maria, rue Jacquard, 108 Frasez, 69, 12 jours — Chez Desplanques A., Piron Léon, rue Sainte-Elisabeth, 17, 20 jours — Chez Etienne Motte et Cie, Drowart Albert, rue de Lannoy, 284 bis, 10 jours — Huileries de Roubaix rd'Odessa, Pille Eugène, rue de la Reine, 30, à Menin, 15 jours — Chez Pennel Auguste, Vandersco Edmond, 59, rue du Moulin, 15 jours — Chez Honoré Désiré, Bouquenoy Alphonse, 11, rue Voltaire, à Croix, 12 jours — Société Anonyme de Peignage, Desbonnet Henri, rue de la Planche-Trouée, 60 jours —Chez Planquaert Léon, Vancverveck Emile, 57 rue de Courtrai à Pecq, 15 jours — Chez Charles Henri Vandamme, Hulstaert Jules, 29, rue Meyerbeer, 12 jours — Chez Floris Marissal, Everaerts Pierre, rue du Luxembourg, cour Malton 4, jours — Société Anonyme de Teinture et Impressions G. G., François Camille, rue Boucher-de-Perthes, 80, 15 jours — Chez Lepoutre, Six et Cie, Paton Appolinaire, 37, rue de l'Ouest, 12 jours — Chez Auguste Lepoutre et Cie, Blickx Elisa, rue de l'Union, 99 à Wattrelos, 12 jours — Chez Browaeys, De Geyter et fils, Renard Augustin, rue de l'Hôpital, 41, à Wattrelos, 15 jours — Société Anonyme des Usines Glorieux et de Pierrepont, Carlier J.-B., rue Baudin, 21, à Croix, 10 jours — Chez Charles Nuet, Fauvarque Jules, rue de Bazeilles, 31, à Wattrelos, 10 jours — Chez Nuyts Albert, Verdonck Edmond, rue de Soubise, 20, 10 jours — Chez Maurice Mathieu, Blancquart Nazaire, rue des Longues-Haies, 88, 15 jours — Chez D. Defrance, Roosebeke Rémy, 22, rue du Progrès, à Croix, 12 jours — Chez Wibaux Florin, Demets Achille, 58, rue des Anges, 12 jours — Chez Jonckeere Robert, Debooghe Achille, 132, rue Blanchemaille 15 jours — Chez Declercq Auguste, Vandeweghe Isidore, 32, rue de la Barbe-d'Or, 10 jours — Société Générale d'Entreprises, Crabbé Ferdinand, 93, rue Dammartin, 12 jours — Chez Auguetin Masquelier fils, Bermane ofes, 19, rue du Coq-Français, 15 jours — Chez Etienne Motte et Cie, Nolte Zoé, 110, rue du Trou-de-Fouan, à Wattrelos, 15 jours — Chez Ternynck Frères, Goorbeck Maria, 126, rue Daudenton, 12 jours — Chez Henri Boulanger Frères, Delannoy Céline, 11, rue Messonnier, 20 jours — Chez Wullems Alfred, Dubar Valère, rue Rossini, cour D'Halluin, 2, 12 jours — Chez Lesur Neury, Peere Germaine, rue Turgot, 77, 15 jours — Chez F. Vanoutryve et Cie, Bentyn Pierre, rue Archimède, 130, 10 jours — Chez Ad. Lacroix, Destombes Jules, rue des Plats, 102, 12 jours — Chez Blondel Maurice, Dumont Albert, rue de Leuze, 21, 12 jours — La Lainière, Declercq Arthur, rue de Tourcoing, 25 jours — Chez Mullez Frères, Pruvost Maurice, rue Cartigny, 173, 12 jours — Chez Diagoras Pierre-Amand, Devasme Maurice, rue de Bavay, 38, 15 jours.

REVEILLON DE L'AN

Grand Restaurant Belle-Vue

Menu incomparable

Messieurs les Clients sont instamment priés de retenir leur table

13.551.

INHUMATION DEFINITIVE DES SAPEURS DEMULDER ET MEESSCHAERT

Hier matin, à 9 heures 30, a eu lieu au cimetière, l'inhumation définitive des sapeurs Demulder et Meesschaert, tués à l'incendie du 14 novembre dernier.

En présence du citoyen Henri Thérin, adjoint au Maire, de M. le capitaine Craye, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, et des familles des victimes, les corps ont été retirés du caveau d'attente pour être placés dans une concession à perpétuité.

DON POUR LA CAISSE DES RETRAITES DES SAPEURS-POMPIERS

M. Louis Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue, a fait parvenir à M. le capitaine-commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, la somme de 50 francs, pour la Caisse des Retraites, en remerciement de la diligence apportée, le 25 courant, à éteindre un feu de cheminée survenue dans son habitation.

NE PAS CONFONDRE

M. Chateauroux, demeurant rue de l'Espérance, 21 qui vient de faire l'objet d'un procès-verbal, nous prie de faire remarquer qu'il n'a rien de commun avec la personne du même nom plusieurs fois condamnée.

APRES LA FETE DE NOEL DE LA « FRATERNELLE DES COMBATTANTS »

Un certain nombre d'enfants inscrits pour la distribution de jouets ne se sont pas présentés à la salle municipale des fêtes, lundi après-midi. La « Fraternelle des Combattants » invite les mamans à se présenter, 43, rue de la Gare, jusqu'au samedi 31 décembre, munies du ticket numéroté qui leur a été remis lors de l'inscription.

De plus, différents objets : béret, tour de cou, fourrure et polos ont été trouvés dans la salle; leurs propriétaires peuvent s'adresser 43, rue de la Gare, pour les retirer.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira en séance publique le vendredi 30 décembre, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour :

Communications et propositions de l'administration ; listes électorales, commissaires répartiteurs, bâtiments municipaux, personnel.

Un rapport des commissions : budgets, ravitaillement, halles, bâtiments municipaux, voiries, bourses et subside, instruction publique, service des eaux, contentieux, sapeurs-pompiers et assistances diverses.

AJOURNES DES CLASSES 1919, 1920 ET 1921

Les familles des jeunes gens remplissant effectivement les devoirs de soutiens indispensables de familles sont invités à se présenter au Bureau Militaire, aux dates ci-après : le matin, de 8 à 11 heures et le soir, de 14 à 17 heures, pour l'établissement des dossiers de demande d'allocation journalière :

Canton Ouest, le jeudi 29 décembre ; Canton Nord, le vendredi 30 décembre ; Canton Est, le samedi 31 décembre.

Les intéressés devront se munir : 1. de leur livret de mariag ; 2. d'un extrait du role des contributions ; 3. des certificats de salaire de chacun des membres de leur famille, y compris l'inscrit, 4. certificat médical, en cas de maladie ou infirmité.

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN

Vendredi, à 19 heures, à la Bourse du Travail, réunion de tous les équipiers indistinctement. Questions très urgentes et importantes à discuter. Tout absence non motivée sera frappée d'une amende. — Ferdinand LECLERCQ.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Yvonne Desmet, rue de la Perche, 78 — Denise Itsweire, rue Trente, 13 — Maurice Lemaire, rue des Parvenus, 42. — Julien Poulain, rue Turgot, 33. — Aurélie Dubois, rue Beaurewaert, 18 — Georges Fromeau, rue Decrème, 32. — Jules Steux, rue des Longues-Haies, 190. — Gustave Wandelt, Grande-Rue, 118. — Bernadette Gayzt, rue Condorcet, 5 — Charles Vanasse, rue Desaix, 22.

PUBLICATIONS. — Louis Janssens, mouleur en ciment et Juliene Moulin, lingère. — Adolphe D'Haese, mécanicien et Gabrielle Gallens, doubleuse. — Jules Vandorpe, apprêteur et Flore Defontaine, cabaretière. — Jean Altruy, garçon brasseur et Germaine Verbeke, sans profession. — Albert Claebols, tapissier garnisseur et Léa Bruyneel, sans profession. — Louis Huyghe savonnier et Emma Foucart, finisseuse. — Albert Raulin, employé et Bernadette Petit, brodeuse. — Jules Feldès, soldat au 156 e R.I. et Germaine Houzé, soigneuse. — Emile Mostaert, aide-monteur et Germaine Decuypère, bonnetière — André Davrain, négociant et Jeanne Caron, sans profession.

DECES. — Flore Bazin, épouse Labbe, 57 ans, quai du Sartel, 12 — Achille Deroche, veuf Lorthiois, 61 ans, 75, boulevard de la République. — Léopoldine Lorthiois, veuve Laverge, 70 ans, rue de l'Ommelet. — Marie Coupé, 1 jour, rue de Mons, 5. — Jeanne Gacremynck, épouse Decroix, 30 ans, rue du Mont-Rouge.

DANS TOUS LES CAFÉS, DEMANDEZ UN

LILET

KINA AU VIN BLANC DU PAYS DE SAUTERNES

DIX GRANDS-PRIX

TOURCOING

Anciens Elèves de l'Ecole du Pont de Neuvlle

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole du Pont de Neuville, toujours active, avait organisé un concert les dimanches 11, 18 et 25 décembre, avec le concours de la troupe Boussemart. Ces concerts furent un véritable succès ; chaque fois, devant une salle archi-comble, tous les artistes se firent vigoureusement applaudir.

Les Anciens Elèves de l'Ecole (MM. Vandebrouck, Vandeputte, Cornil, Debuquoy, Saffre, Leveugle, Desrumeaux, Delrue) interprétèrent plusieurs comédies gaies avec un entrain endiabolé. Les pièces « Maison sens dessus-dessous » et « Loriot » furent très goûtées du public qui ne ménagea pas ses bravos.

Quant à la troupe Boussemart, elle fut parfaite, comme à l'ordinaire Quelques mots des chanteurs. Honneur à l'enfance ! La petite Reine Beulque, 12 ans, souleve les applaudissements du public ; que de grâce dans les gestes et que de charme dans cette fine voix harmonieuse ! M. Verhoest fut un chanteur fantaisiste qui exécuta avec un brio remarquable un « jazz-band » bien français. M. Prévost, le comique militaire, fut inénarrable dans ses burlesques scènes de caserne ; son éloge n'est d'ailleurs plus à faire et son nom est synonyme de succès. M. Beulque fut le sympathique et élégant chanteur de genre, à la voix chaude et harmonieuse. M. Boussemart fut le comique fou-rire, épatant comme à l'ordinaire, mais surtout comédien réputé.

Après les chants, une comédie patoisante, œuvre de M. Prévost, digne émule de notre Broutteux, « L'Marreine de D'jerre », déchaîna le fou-rire pendant une heure. Pièce peu compliquée, très simple, mais où se succèdent sans interruptions des réparties en patois du plus haut comique. La troupe Boussemart a voulu la rehausser d'une interprétation hors-ligne ; elle a réussi, par sa bonne volonté, par sa ténacité de bien faire. Les gestes, les paroles furent étudiés à fond et l'ensemble, aussi bien que les détails, fut rendu à la perfection. La place étant limitée, je ne dirai que quelques mots de chaque interprète.

M. Boussemart, comédien parfait, fut un jovial Adolphe ; Mlle Boussemart une Rosine admirable ; Mlle Chambeau une commère vivant réellement son personnage ; Mlle Cornil, dans le difficile rôle de la marraine, eut toute la distinction nécessaire ; M. Verhuist incarna un huissier plein d'admiration grandiloquente devant la marraine, et la petite Reine Beulque fut un déluré et pétillant Oscar. Succès sur toute la ligne. Le public, enthousiasmé, fit une belle ovation aux Anciens Elèves et à la troupe Boussemart.

C'est une joie de voir avec quel zèle dévoué, le sympathique M. Dermy, directeur de l'école, organise des concerts qui contribuent à resserrer les liens d'amitié entre les Anciens élèves et à récréer la population de travailleurs de ce quartier si populeux et si vivant. Le succès qui a couronné les belles soirées des 11, 18 et 25 décembre, se continuera dans les prochains concerts, j'en ai la ferme conviction. — EVERAX.

RETOUR DE NOS MORTS GLORIEUX

En gare de Tourcoing, sont arrivés les corps de sept de nos compatriotes, tombés au champ d'honneur.

La Fédération des Combattants, les anciens de 1870, et les vétérans des armées de terre et de mer, étaient représentés par une délégation groupée autour du drapeau de chacune de ces sociétés. Un piquet de police et de sapeurs-pompiers rendait les honneurs.

Etaient présents : MM. Deletombe, adjoint au maire ; Bouche, Garin, conseillers municipaux ; Arthur Nys, vice-président de la Fédération des Combattants et conseiller municipal ; Devaenbrèches, président du Cercle des sous-officiers ; Dervaux, président du groupe des Remplaçants ; Louis Reynaud, président du Comité du Souvenir du 243e ; Léon Maneut, du Comité de la Croix-Rouge Française ; Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement ; Liébhault, adjudant de gendarmerie, et Jules Boyaval, de la Fédération des Combattants.

Les corps furent amenés au dépositoire de la rue d'Havré. Devant les familles éplorées, M. Arthur Nys, au nom de la population Tourquennoise, adressa un suprême adieu aux braves qui tombèrent pour le salut de la Patrie.

Il serait à souhaiter, cependant, que nos compatriotes vinssent plus nombreux à la réception des corps de nos braves camarades, et témoignent ainsi, par leur présence, toute leur gratitude envers ceux qui ont tout sacrifié pour sauver la France.

IL NE VOULAIT PAS S'EN DEFAIRE

La gendarmerie de Tourcoing a procédé hier dans la matinée à l'arrestation d'un nommé Jean Verbruckel, pour port illégal d'uniforme militaire. Cet individu est originaire de Roubaix; il est réformé depuis sept mois et sans domicile fixe.

LES VICTIMES DU TRAVAIL

Mesdagh Alphonse, 60 ans, de Mouvaux, sécheur chez Alphonse Six, rue du Flocon, en remettant sa machine en marche s'glissé et eut l'index droit pris dans les organes du métier. Plaie par écrasement, amputation de l'index : 2 mois de repos.

— Grimonpres Noël, 52 ans, rue d'Arcole rattacheur chez Mme veuve Vandenberghe-Desurmont, rue Sainte-Barbe, eut le genou droit comprimé entre le chariot et le recouvrement de la corde de tambour. Forte contusion du genou, épanchement de synovie : 20 jours de repos.

UNE VISITE A LA GRANDE VITESSE

Ayant entendu à maintes reprises, les réclamations du public concernant le hall de la grande vitesse, nous nous sommes rendus sur les lieux et, en effet, nous avons constaté un encombrement considérable de marchandises. Il serait temps que la Compagnie du chemin de fer du Nord prenne des mesures pour l'agrandissement de ces locaux; il y a même urgence.

Il est inadmissible que des personnes soient contraintes de faire la queue pendant une demi-journée pour expédier un colis quelconque.

Avant la guerre, ce n'était généralement que des colis de 3, 5 et 10 kilos au plus qu'on envoyait en grande vitesse. Maintenant, les industriels font des envois de laines peignées et autres, de 3 à 4.000 kilos.

Nous espérons que pour donner satisfaction au commerce tourquennois, la Compagnie fera, le plus tôt possible, agrandir ces locaux insuffisants pour notre ville.

SARDINES COCAGNE

GARANTIES

HUILE D'OLIVE PURE

A L'ECOLE DU BATIMENT

Pour les jeunes hommes de 18 à 21 ans qui n'ont pas fait d'apprentissage pendant la guerre

L'Ecole du Bâtiment de Tourcoing, malgre toutes sortes de difficultes, veut continuer les cours qu'elle a créés à leur intention. En six semaines, elle est arrivée à forma un demi-ouvrier maçon ; en trois mois, un demi-ouvrier menuisier. Elle peut prouver qu'au bout de cet apprentissage très court, des élèves ont été embauchés à près de 2 francs l'heure et ont donné satisfaction.

Un nouveau cours commencera au début de janvie ; on inscrire au bureau de l'Ecole, 2, rue de Gand, tous les jours de cette semaine, de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. du soir ; vendredi, jusqu'à 7 heures.

Le directior de l'Ecole espère obtenir pour ses élèves une légère indemnité et leur assurera, au départ, les outils indispensables pour gagner leur vie.

Le nombre des places est limité.

DANS LA POLICE

Voici le résultat du concours qui a eu lieu hier. Sont nommés :

Inspecteur, M. Mathieu. — Sous-inspecteur, M. Martin. — Brigadier, M. Boussemant. — Sous-brigadier, M. Dayettere.

Sont classés, pour 1922 : MM. Ollivier et Despagne.

CHEZ LES COURTIERS EN LAINE

Les courtiers-jurés de Tourcoing réunis en assemblée générale le 23 décembre, ont formé, comme suit, leur bureau pour l'année 1922 : président, M. Georges Destombes; syndic, M. Gustave Desrousseaux; secrétaire trésorier, M. Eugène Tonnel; adjoints, MM. Henri Grem et Ferdinand Lapersonne.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, à 8 h., à la demande générale, représentation du gros succès MARIAGE PARISIEN, opérette à grand spectacle en 3 actes, musique de H. Goublier fils.

Samedi 31 décembre, représentation extraordinaire (abonnements suspendus) : première représentation, création à Tourcoing, de CLAUDINE, opérette en 3 actes de Willy, musique de Rodolphe Berger.

Dimanche 1er janvier (abonnements courants), matinée, à 3 h. et soirée, à 8 h. : CLAUDINE.

Lundi 2 janvier, dernière représentation de CLAUDINE.

La location est ouverte à partir de 9 h. pour les fauteuils et fres galeries A, et à partir de 3 h., pour les autres places.

« BRASSARDS ROUGES »

Tous les Brassards Rouges de Tourcoing, Français et Belges, sont invités à venir payer leur cotisation, au siège, 82, rue de la Malcense, les jours suivants, à partir de 6 heures du soir, et dans l'ordre alphabétique fixé ci-après : jeudi 29, pour les lettres A. B. C. D. E. F.; vendredi 30; G. H. I. J. K. L. M. N. O. P.; samedi 31, Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z. Se munir de la carte verte.

UNION POST-SCOLAIRE

(Section de Préparation Militaire)

Aujourd'hui 29 décembre, à 7 heures du soir, salle du Gymnase Municipal (entrée rue de Gand), entraînement pour tous les jeunes gens (sauts et exercices à la corde).

Sergents : Duriez, Pergoot et Rolin.

ECOLE DES MUTILES

Nous apprenons avec plaisir que M. Michaud, ancien cultivateur, élève de l'Ecole des Mutilés, vient d'être reçu ingénieur-adjoint des Travaux publics de l'Etat. Nos compliments à ce brave mutilé et à ses dévoués professeurs.

AUX HALLES

Ventes de mercredi matin : marée, 130 kilos, pour 193 fr. 75; morue salée, 165 kilos, de 3 fr. à 3 fr. 25; beurre, 65 kilos, de 8 à 10 fr.; margarine, 50 kilos, à 2 fr. 50; camembert, 600 boîtes, de 0 fr. 80 à 1 fr. 15; Gouda, 11 kilos, à 6 fr. 40; œufs, 1.440 à 0 fr. 41; oranges, 4.320, de 0 fr. 11 à 0 fr. 26; Port-Salut, 40 kilos, à 3 fr. 75; Hollande, 89 kilos, à 7 fr.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Emile Dhalluin, rue Nationale, 122. — Andrée Wouters, rue Nationale,122. — Jacques Watry, rue de Lille.— Augusta Dhannens, rue du Clinque, 213. — Denise Balcaen, rue de Gand. — Gérard Vandevyver, rue d'Autelitz, 36.

DECES. — Adèle Delplanque, 75 ans, rue de Bréne, 8. — Jean Bourit, 16 jours, rue du Tilleul, cour Thérin, 13.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

MEFAITS DE LA TEMPETE. — Sous la violence du vent, un panneau de publicité d'une hauteur de 11 à 12 mètres, élevé par l'agence « L'Express » entre l'Hôtel de Ville et l'hospice, est tombé sur la rue, hier vers midi, en brisant les fils d'attache des lignes du tramway. De larges étincelles se produisirent.

De ce fait, la circulation des tramways fut interrompue pendant deux heures de la rue de la Poste à la Grande-Place.

Des accidents graves auraient pu se produire, jusqu'au moment du rétablissement des lignes du tram, un service d'ordre, dirigé par M. Colsenet, commissaire de police, et M. Houmier, chef de brigade de gendarmerie, empêcha le passage des voitures et piétons dans la zone dangereuse.

EN TRAVAILLANT. — Au tissage Leclercq-Dupuré, Fernand Dekyndt, 18 ans, tisserand, rue Saint-Joseph, blessé au médius droit. Incapacité de travail de 10 à 15 jours.

UNE OUVRIERE A LA DOIGT COUPE. — Mme Octavie Verbecque, 58 ans, demeurant à Roubaix, cour Chevalier, a été victime d'un grave accident en travaillant comme soigneuse à la filature « La Lainière ». En voulant retirer un bout de laine, cette ouvrière a eu le pouce gauche pris dans les buffles de son métier. L'amputation du pouce a dû être pratiquée.

De plus, Octavie Verbecque a une forte contusion par compression de l'avant bras gauche.

Un repos de 60 jours au moins sera nécessaire pour la guérison et il en résultera une incapacité de travail permanente partielle.

CERCLE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — En vue du concert du 8 janvier prochain répétition générale, aujourd'hui, jeudi, à 19 h. 30 précises.

DIASEPTOL — **VOIES URINAIRES** — Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes — L'étui 8 fr. franco 8 fr. 50 (mandat) — BURY, docteur en Pharmacie, 47, R. St-Sauveur, LILLE (près la Gare)

Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

LYS

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe sur le chiffre d'affaires sera perçue dans la commune le jeudi 5 janvier de 8 h. 30 à 11 h. du matin chez Mme Delfosse, débit de tabacs, rue du Bois.

Le même jour de 2 h. à 4 h. 30 du soir au débit de tabacs Lohier, rue du Bois.

Le vendredi 6 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. du matin au débit de tabacs Courouble, rue de Leers.

Le samedi 7 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, à la Mairie de Lys.

Les débitants de boissons sont instamment priés de se munir d'argent pour payer la licence du 1er trimestre 1922.

Le receveur des Contributions indirectes de Lannoy sera à la disposition des propriétaires d'automobiles tous les jours de 7 h. à 8 h. du matin, au débit de tabacs Petit jusqu'au 10 janvier.

La justification de la patente sera exigée des propriétaires demandant à profiter de la demi-taxe.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les personnes inscrites sont avisées que la distribution des bons de pain n'aura pas lieu le dernier samedi du mois par suite d'adjudication.

Un avis pour la délivrance de ces bons paraîtra ultérieurement ; elle sera très probablement fixée au samedi 21 janvier.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La Consultation des Nourrissons aura lieu jeudi 29 décembre, à 14 heures, à l'Ecole des garçons. Les nourrices qui présentent leur enfant pour la première fois, doivent retirer une carte, la veille à la Mairie.

Il est rappelé qu'obligatoirement les enfants de l'assistance publique et tous ceux placés en nourrice âgés de moins de 15 mois, devront être présentés.

LES GALERIES LILLOISES, 43 à 49, rue Nationale, LILLE, acceptent en paiement les Bons d'Achat de la Reconstitution.

CROIX

CLASSE 1922. — Avant le mardi 10 janvier, les jeunes gens de la classe 1922, nés du 1er janvier au 31 décembre 1902, les ajournés des classes 1919, 1920 et 1921, les omis et naturalisés, peuvent déposer une demande tendant à obtenir leur désignation comme soutiens indispensables de famille, à la Mairie, guichet n. 8.

MOUVAUX

FEDERATION DES ANCIENS COMBATTANTS. — La commission invite tous les adhérents de la section à assister aux funérailles de M. Alphonse Bernard, du 114e d'infanterie, mort pour la France, le 30 janvier 1917. Le drapeau sera porté à la cérémonie. On se réunira au dépositoire de l'Hospice, à 8 h. 15. La famille d'Alphonse Bernard habite rue de Tourcoing, à la Forgette.

Pour les Fêtes

CONSOMMEZ les VINS FINS et LIQUEURS de la Maison Gaston DELECROIX,

17, Rue du Brun-Pain, — TOURCOING

DOUAI

Une tentative de suicide au restaurant

Une singulière tentative de suicide a provoqué hier un vif émoi au restaurant Grare, rue Trannin à Douai. Un pensionnaire de l'établissement Louis de Fleury, 26 ans, né à San Salvador (Sénégal) ex-sous-lieutenant de réserve, actuellement dessinateur, avait fait connaissance d'une jeune coupeuse employée dans un grand magasin douaisien, Mlle X... qui prenait, elle aussi, des repas à la pension Grare.

Une idylle s'ébauche entre les deux jeunes gens. Des projets d'union furent échangés. Mais, ces jours derniers, à la suite de divers renseignements qui lui furent apportés, Mlle X... rompit toute relation avec de Fleury. Celui-ci en conçut autant de dépit que de chagrin. Après avoir vainement tenté de faire revenir Mlle X... sur sa décision, il lui écrivit en dernier lieu, qu'il allait se suicider. Hier donc, vers 8 heures, il entrait, le revolver à la main, à la pension Grare, se précipitait dans la pièce où dînait Mlle X... et sous les yeux de son ex-amie se tirait une balle de revolver dans le dos. Il se blessa peu grièvement. Néanmoins, le docteur Baude, après lui avoir prodigué les premiers soins, le fit conduire à l'Hôtel-Dieu.

L'étrangeté de la blessure et certains propos du blessé ont motivé une enquête spéciale de la police.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBY

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Mme Vion, née Caron, épicière, route de Courcelles, entendit l'autre soir, vers minuit, son chien aboyer. Elle ouvrit sa fenêtre, et aperçut plusieurs individus qui prenaient la fuite. Elle constata peu après, que deux carreaux de vitre d'une fenêtre du rez-de-chaussée avaient été démastiqués.

Dérangés par les aboiements du chien, les malfaiteurs avaient pris la fuite avant d'avoir pu pénétrer dans la maison.

La gendarmerie les recherche.

DORIGNIES

UN VOL AU COMPTOIR. — Mme Devred, cabaretière, commit l'autre soir, l'imprudence de s'absenter quelques minutes, laissant seuls dans son débit plusieurs marocains, ses clients. Ceux-ci en levèrent dans le comptoir une somme de 125 fr. Une enquête est ouverte.

VALENCIENNES

DES BOUCHERS EN CORRECTIONNELLE

Mercredi après-midi, ont comparu devant le Tribunal Correctionnel, présidé par M. Bouillon quatre bouchers d'Anzin, les nommés : Descomps Omer, 53 ans ; Warlelnacq Raymond, 28 ans ; Dedise Jean, 31 ans et Demory Léon, 54 ans, poursuivis pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue. Les inculpés avaient acheté deux taureaux qu'ils débitèrent sous la dénomination de bœuf, qualité extra.

Pour leur défense, les bouchers déclarent que les bêtes passées à l'Abattoir furent marquées de la lettre B au lieu de lettre T.

M. Dautem, commissaire de police, rend compte de son enquête qui remonte au 15 avril.

C'est à partir de cette date qu'en vertu de l'arrêté préfectoral fixant le prix de la viande, que M. Dautem fut amené à dresser des procès-verbaux. Il ajoute qu'au cours de son enquête, il fut amené à rechercher les causes pour lesquelles les bêtes débitées portaient la lettre B. La réponse fut bien simple. A l'Abatoir d'Anzin il n'y avait pas de lettre T et les b